

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de modification des installations du centre de tri de DIB et de production de CSR implanté au sein de la ZI de TARTIFUME à Bègles (33)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VEOLIA PROPRETE AQUITAINE SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Christophe POULTIER
Directeur secteur Nord Aquitain

RCS / SIRET

4 6 4 2 0 2 3 7 3 0 0 1 0 4

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 1 : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société VEOLIA PROPRETE SAS exploite depuis 1993 un centre de tri et de valorisation de déchets industriels sur la commune de Bègles (33)

Dans l'objectif de répondre d'une façon pérenne aux nouvelles demandes de son marché, la société a conçu pour 2021 un programme de réorganisation de son centre de tri comprenant les actions suivantes :

- arrêt de l'activité de broyage des déchets de bois, délocalisée sur un autre site du groupe ;
- mise en place d'un système de tri robotisé pour les déchets d'ameublement, dans un bâtiment actuellement utilisé pour la mise en balles ;
- déplacements des lignes de mise en balles dans les bâtiments existants, création d'un bâtiment permettant de conserver la capacité de stockage abrité des produits mis en balles ;
- redimensionnement des stockages.

4.2 Objectifs du projet

- répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs liés à l'extension des obligations de tri découlant de la Responsabilité Élargie des Producteurs pour les déchets d'équipements d'ameublement ;
- garantir un niveau constant de protection des produits mis en balles ;
- augmenter le taux de service annuel de la ligne de production de CSR, à capacité journalière constante.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le centre de tri étant d'ores et déjà aménagé et en activité, les travaux reposent sur une démarche d'amélioration continue du fonctionnement des activités et la construction d'un nouveau bâtiment sur l'emprise actuelle du site.

Pendant la durée des travaux, le site demeurera en activité

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases, à savoir :

- l'aménagement d'une zone extérieure de stockage temporaire des balles papiers cartons sur le site,
- la réorganisation de certains bâtiments existants et la mise en place du système robotisé grâce à l'espace libéré par les balles papiers cartons,
- la construction d'un nouveau bâtiment de stockage définitif des balles papiers cartons ,
- La réorganisation de certains îlots de stockage existants suite à l'évolution de certaines activités.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du centre de tri et de valorisation sera similaire au fonctionnement actuel du site (pas de modification de l'emprise du site, des modalités d'accès, ...). La déchetterie professionnelle rattachée au centre de tri demeure par ailleurs inchangée.

L'activité de stockage et de broyage de bois sera supprimée

L'activité de collecte avec notamment le stationnement des bennes et véhicules sur site sera déplacé sur un autre site

Les déchets acceptés sur le site sont les suivants :

- les Déchets Industriels Banals (DIB)
- les Déchets d'Équipement d'Ameublement (DEA)
- les papiers et les cartons
- les plastiques

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site actuel est une ICPE soumise à autorisation, le projet répond aux critères de modification non substantielle.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Rubrique ICPE :	Cf. annexe
- Autorisation : 3532, 2791-1, 2714-1, 2716-1, 2710-2.a	
- Enregistrement : Aucune	
- Déclaration : 1532-3, 2710-1.b, 2713-2, 4734-2.c, 1435-3	
- Non classé : 2711-2, 2715, 2930	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Bègles
Centre de tri et de valorisation des
déchets industriels

Parcelles cadastrées section BL n°5,
6, 7, 8 et 9

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 31' 53" 58 Lat. 44° 47' 51" 32

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

L'installation actuelle fonctionne dans le cadre de l'arrêté préfectoral du
13 mai 2016, établi sur la base d'une étude d'impact mise à jour en 2015.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre du site est situé à 1 km au nord de la ZNIEFF de type II "Bocage humide de la basse vallée de la Garonne" (FR720001974)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est distant de plus de 30km de l'arrêté de protection du biotope "Cours de la Garonne" (FR3800268)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est distant de plus de 20km du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bègles est intégrée au plan de prévention du bruit dans l'environnement de Bordeaux Métropole 2020 – 2024, approuvé par le conseil métropolitain le 20 décembre 2019
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 900 m au Sud Est de l'église Saint Pierre de Bègles classé monument historique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site est concerné par le Plan de Prévention du Risque Inondation "Garonne Agglomération bordelaise", prescrit le 1er mars 2001 et approuvé le 7 juillet 2005</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La zone Industrielle de Tartifume est longée par le cours de la Garonne classé Natura 2000. Le site est distant de 200 mètres de la rive gauche de la Garonne</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site se situe à 1km au Sud du Château de Franc et son parc, site classé.</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune extension géographique et ni aucune nouvelles surfaces imperméabilisées. Le projet n'engendrera pas de perturbation de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel fonctionne sans impact sur le site Natura 2000 associé au cours de la Garonne, grâce au traitement de ses eaux de voirie par débouillage déshuilage avant rejet dans l'Estey de Franc qui rejoint la Garonne 300 m en aval ; le système est obturable évitant tout rejet en cas d'accident. Le projet n'induit aucun rejet supplémentaire et conserve l'ensemble de ces dispositifs : il n'aura donc aucun impact sur les habitats et les espèces présents dans le site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune surface imperméabilisée supplémentaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Bègles n'est associée à aucun PPRT. Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que la commune de Bègles soit concernée par le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) "Garonne Agglomération bordelaise", le site n'est pas situé en zone inondable tel que défini dans le PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des mesures mises en œuvre permettent de se prémunir de tous risques sanitaires pour les tiers
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une réduction de 30% liée à l'arrêt de l'activité bois sur site sera observée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Conformément à l'arrêté d'autorisation de 2016, les niveaux sonores liés à l'exploitation du site respectent les dispositions suivantes : - 70dB de jour (7h/22h) - 60dB de nuit (22h/7h) Le projet n'est pas susceptible d'engendrer des nuisances sonores supplémentaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets présents sur le site (plastique, papier, carton, DIB, DEA) ne sont pas fermentescibles. Ce sont des déchets propres et secs qui n'engendrent pas de gaz odorants.</p> <p>Le site est nettoyé régulièrement et dératé afin de prévenir la nuisance liée aux odeurs.</p> <p>Le projet n'induit pas la génération d'odeurs supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités en place n'induisent pas de vibrations pouvant être ressenties à l'extérieur du site</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des sources lumineuses sont visibles depuis le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les émissions ponctuelles des véhicules circulant sur la zone industrielle de Tartifume, - l'éclairage en période nocturne des entreprises
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'arrêt du broyage de bois sur la zone tampon non couverte annulera l'émission de poussière associée.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En fonctionnement normal, toutes les eaux issues des voiries sont traitées par débouillage/déshuilage avant rejet vers l'Estey de Franc, un petit affluent de la Garonne, classée Natura 2000 au point d'affluence.</p> <p>Le projet n'induit pas de rejet supplémentaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De par sa nature, le site de Bègles induit un transit de déchets</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe hors des zones tampons de 500 mètres des bâtiments patrimoniaux à proximité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'extension du périmètre d'exploitation

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli,

Au vu de l'annexe sur l'auto-évaluation du caractère non substantiel des modifications comme définis dans l'Article R181-46 du code de l'Environnement précisé par la circulaire du 14 mai 2012, le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Mémoire descriptif du projet 2021 Annexe calculs d'effets des risques d'incendie

9. Engagement et signature

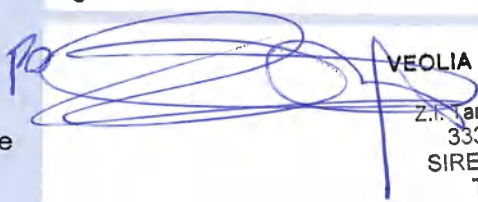
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Bègles**

le, **28 Mai 2020**

Signature



VEOLIA PROPLETE AQUITAINE
CS 30061
Z.I. Martifume - Rue Louis Blériot
33323 BEGLES Cedex
SIRET 464 202 373 00 153
Tél 05 56 49 75 00

